



Si ce mail ne s'affiche pas correctement, retrouvez-le en PJ

Lettre d'information électronique Mars 2020 n° 23

**RETRAITES : 49-3 !**

**LES FORCENÉS, RETRANCÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, PRÊTS À FAIRE SAUTER LES RETRAITES !**



C'est un conseil des ministres prétendument destiné aux mesures contre le coronavirus qui a finalement décidé de l'application du 49-3, pour imposer coûte que coûte son infâme réforme des retraites, rejetée par la majorité des Français et des salariés !

Personne ne peut accepter la méthode, de même que personne ne peut accepter cette réforme des retraites, la baisse des pensions et le recul de l'âge de départ en retraite. Cette nouvelle provocation est surtout l'aveu de faiblesse d'un gouvernement isolé et aux abois. Rien n'est réglé !

Les confédérations ont dénoncé ce passage en force et ont décidé de se réunir dès lundi matin. Quelques heures après l'annonce du 49.3 des milliers de salariés se sont rassemblés dans des manifestations spontanées dans tout le pays.

Au même moment le gouvernement annonce des mesures d'exception contre le droit de manifester. Au même moment, le ministre Blanquer annonce une vaste consultation des professeurs, de type « référendum d'entreprise », car il méprise les organisations syndicales et les revendications des personnels qui se mobilisent depuis des mois contre ses réformes.

**Rassemblement intersyndical devant la Préfecture Lundi 2 mars – 18h**



Le SNUDI FO 13 invite tous les collègues à se réunir dans les écoles pour réaffirmer les revendications et discuter de l'action efficace pour en finir une fois pour toute avec le projet de loi de retraites par points du gouvernement

[Voir le calendrier des RIS du SNUDI FO 13](#)

**La « revalorisation » selon Blanquer : des centaines d'euros en moins sur la pension !**

500 millions d'euros pour revaloriser les rémunérations des enseignants de manière à ce qu'ils ne soient pas les perdants de la retraite par points ?

**Vraiment ?**

200 millions pour mettre en place une indemnité dégressive,  
300 millions pour travailler plus (financer la formation pendant les vacances et à payer des heures supplémentaires aux professeurs du 2nd degré pour remplacer leurs collègues ) ...

**Les 4 scénarii de «revalorisation» pour les enseignants : un plat de lentilles ! Pour FO, c'est NON !**

[Lire le 4 pages](#) ==>

**FNEC FP FO**

**La « revalorisation » Blanquer : des centaines d'euros en moins sur la pension !**

**500 millions d'euros pour revaloriser les rémunérations des enseignants de manière à ce qu'ils ne soient pas les perdants de la retraite par points ?**

**Vraiment ?**

- 200 millions pour mettre en place une indemnité dégressive
- 300 millions pour travailler plus (financer la formation pendant les vacances et à payer des heures supplémentaires aux professeurs du 2nd degré pour remplacer leurs collègues )

Les organisations syndicales ont été réunies vendredi 7 février pour étudier plusieurs pistes sur la revalorisation des enseignants dans le cadre de la réforme des retraites. Blanquer entend ainsi plaire les organisations syndicales et les faire entrer dans une négociation sur les primes pour soi-disant ne rien perdre sur les pensions par points. En réalité, il voudrait tout accepter cette réforme des retraites par points que tous les personnels rejettent.

En résumé la revalorisation de Blanquer c'est toujours 30% de retraite en moins et l'augmentation du temps de travail en prime.

**FO dit non !**

Pour la FNEC FP-FO, l'augmentation doit bénéficier à tous et doit se faire sur la base de l'augmentation de la valeur du point d'indice et non par des primes réservées à quelques enseignants.

Pour rappel, tous les personnels (personnels de direction, administratifs, assistants sociaux, infirmières, médecins, techniciens, législateurs, etc.) ont perdu entre 300 et 500 euros par mois de pouvoir d'achat avec le gel du point d'indice depuis 2000.

**1- Ainsi, il a été proposé une prime attribuée selon 4 scénarii pour un montant global de 200 millions d'euros.**

- 1<sup>er</sup> scénario : Prime dégressive de 157 € au 2<sup>ème</sup> échelon à 54 € au 5<sup>ème</sup> rien pour les autres
- 2<sup>ème</sup> scénario : Prime dégressive de 128 € au 2<sup>ème</sup> échelon à 50 € au 5<sup>ème</sup> rien pour les autres
- 3<sup>ème</sup> scénario : Prime dégressive de 114 € au 2<sup>ème</sup> échelon à 14 € au 5<sup>ème</sup> rien pour les autres
- 4<sup>ème</sup> scénario : Prime dégressive de 93 € au 2<sup>ème</sup> échelon à 14 € au 11<sup>ème</sup> rien pour les autres

En savoir +

**DERNIERS COMMUNIQUES NATIONAUX**

**La réforme Macron-Philippe ne tient qu'à un fil : Tous ensemble, dans l'unité, on peut gagner !**

**Réforme des retraites, manque de postes, problèmes de remplacement... La coupe est pleine !**

**FNEC FP FO**

**La réforme Macron-Philippe ne tient qu'à un fil : tous ensemble, dans l'unité, on peut gagner !**

Montreuil, le 22 février 2020

**Chaque jour qui passe voit le gouvernement s'isoler un peu plus**  
La demande de retrait de sa réforme des retraites est ultra-majoritaire. Le 20 février, pendant les vacances scolaires, des dizaines de milliers de salariés ont à nouveau manifesté. Après l'avis négatif du Conseil d'Etat, de nouvelles voix se font entendre pour étirer la réforme. La semaine dernière c'était l'Association des Maires de France. C'est maintenant le tour du secrétaire général de la FNSEA et du Président du MEDEF, pour des raisons diverses. Même des députés du parti présidentiel ont pris leurs distances avec le projet de loi. Les confédérations FO et CGT ont indiqué qu'elles allaient quitter la conférence de financement qui n'est qu'une impasse. Même la CFDT se demande si elle va pouvoir continuer à porter la réforme.

C'est bien la grève interprofessionnelle engagée le 5 décembre, ce sont nos mobilisations qui approfondissent ce rejet grandissant dans toute la société.

**Un gouvernement acculé, qui ment et qui réprime**  
Le gouvernement aujourd'hui évoque la possibilité d'utiliser l'article 49.3 pour imposer sa loi, c'est-à-dire le hold-up sur nos retraites qui ne profitera qu'aux fonds de pensions et aux assurances privées. Le ministre Blanquer tente d'enflammer les enseignants avec une pseudo-revalorisation censée compenser les pertes de pensions liées à la réforme : en réalité, un gain d'une quinzaine d'euros par mois de pension, alors que les pertes seront de plusieurs centaines d'euros mensuels ! Le gouvernement tourne le dos à la revendication d'augmentation des salaires de tous les personnels. Pas question d'augmenter le point d'indice, qui serait gelé jusqu'en 2022. Il préfère opposer les personnels et les générations par la mise en place d'indemnités dégressives, de primes au mérite : la FNEC FP-FO ne cautionnera pas ce jeu de dupes !

Ce même ministre prétend qu'il n'y a aucun trouble dans les établissements et fait envoyer les forces de l'ordre dans les lycées pour imposer sa contre-réforme du baccauréat. Des lycéens sont réprimés, des enseignants et des syndicalistes sont sanctionnés.

**Ce gouvernement ne nous laisse pas le choix**  
La FNEC FP-FO maintient la mobilisation engagée par la grève depuis le 5 décembre. Les personnels de l'Education nationale sont aux côtés des autres secteurs : hôpital, transport aérien, avocats, enseignants, dockers, universitaires, étudiants, lycéens...

**L'enseignement supérieur et la recherche s'arrêtent à partir du 5 mars**  
La FNEC FP-FO soutient les AG dans l'enseignement supérieur et la recherche qui par dizaines ont décidé la grève à partir du 5 mars pour bloquer les universités : les enseignants et les étudiants ont raison ! Nous ne ferons pas de trêve.

**Il est possible de gagner : réunissons-nous en AG partout pour décider**  
Tout le monde en a fait l'expérience : les temps forts à répétition, les journées suite-matouin risquent d'épuiser les salariés, personne n'en veut. Alors continuons ce que nous avons commencé. Alors que les congrès se terminent dans plusieurs académies, la FNEC FP-FO appelle à la tenue d'assemblées de secteurs, de services et d'établissements pour discuter et décider des initiatives à prendre pour dresser des dizaines et des centaines de milliers de salariés en même temps dans tout le pays pour que la contre-réforme abandonnée sa réforme.

**La réforme Macron-Philippe ne tient qu'à un fil**  
Pour les faire plier et obtenir satisfaction sur les autres revendications, partout réunissons-nous pour décider la grève tous ensemble, dans l'unité !

**SNUDI FO**

**Syndicat National Unifié des Directeurs Instituteurs, Professeurs des écoles, PayEM & AESH du 1er degré Force Ouvrière**

Montreuil, le 26 février 2020

**Réforme des retraites, manque de postes, problèmes de remplacement... La coupe est pleine !**

Le gouvernement, de plus en plus isolé, escalle par tous les moyens de faire passer sa réforme des retraites, repêtrée de toutes parts. Plus, le ministre Blanquer tente d'enflammer les enseignants avec une pseudo-revalorisation censée compenser la baisse des pensions liée à la réforme : en réalité, un gain d'une quinzaine d'euros par mois de pouvoir d'achat avec le gel du point d'indice depuis 2000.

**Manque de remplaçants : stop à la dégradation des conditions de travail !**  
Le SNUDI FO constate des situations insupportables dans les départements, liées au manque de remplaçants :  
- les enseignants présents à l'école sont contraints d'assurer des élèves supplémentaires, dans des locaux surchargés ;  
- des formations voire des jours de décharge de direction sont annulés ;  
- des autorisations d'absence sont refusées ;  
- des élèves sont privés d'enseignants pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines ;  
- des directeurs d'école sont contraints de faire face à ce contexte insupportable : répartition des élèves dans les classes, colère des parents d'élèves, tensions au sein de l'école et avec la circonscription...

Pourtout le SNUDI FO est à l'affût pour exiger le recrutement immédiat de personnels. Dans le Tarn ou l'Ain, les personnels, contraints d'assurer des élèves supplémentaires dans leurs classes, remplissent les registres santé et sécurité au travail ; dans le Lot et Garonne, le SNUDI FO a décidé d'une prébion pour le recrutement de remplaçants ; dans le Rhône, les enseignants se sont rassemblés devant la DSDEN à l'initiative du SNUDI FO pour exiger le remplacement de tous les collègues absents et le maintien des 18 demi-journées de formation et de concertation en REP que l'inspecteur d'académie veut annuler faute de remplaçants.

Dans ce contexte, le SNUDI FO rappelle que les recteurs et inspecteurs d'académie peuvent recourir à la liste complémentaire jusqu'à la date du concours 2020 de recrutement des professeurs des écoles, fiée au 5 avril.

**Effondrement des créations de postes pour la rentrée 2020**  
Et cette situation ne pourra s'améliorer dès la rentrée prochaine. Rappelons en effet qu'elle sera marquée par un effondrement des créations de postes : 480 postes seraient créés en 2020, contre 235 en 2019 et 360 en 2018 ! Sur 31 académies, 26 connaissent une évolution négative en termes de postes par rapport à la rentrée 2019. Seuls deux académies seraient mieux loties que l'année dernière (L Académie de Montpellier et celle de Poitiers) !

**Premier recul du ministre : les suppressions de postes suspendues dans les Antilles suite à la mobilisation**  
Les personnels d'acceptent pas ces dotations. Ainsi, après plusieurs semaines de grève, de mobilisations, de blocages des itinéraires, à l'appel de la FNEC FP FO et d'autres organisations syndicales, nos collègues de Guadeloupe et de Martinique viennent d'obtenir la suspension des suppressions de postes (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré, administratifs) prévues dans ces départements.

Alors que les CSDO sont convoqués fin mars ou début avril, le SNUDI FO revendique le recrutement en urgence de personnels via la liste complémentaire et les créations de postes nécessaires pour la rentrée prochaine. Il demande au ministre en ce sens.

**Le SNUDI FO invite les syndicats départementaux à faire remonter les situations problématiques et à réunir les personnels pour décider de toutes les initiatives nécessaires pour obtenir satisfaction. Retrait de la réforme des retraites ! Créations des postes nécessaires dans le 1<sup>er</sup> degré ! Ouverture immédiate de la liste complémentaire !**

**L'université et la recherche s'arrêtent à compter du 5 mars : Tous en grève !**

**15ème anniversaire de la loi « Montchamp » : la FNEC FP-FO dresse un bilan catastrophique de l'inclusion scolaire systématique**

**FNEC FP FO**

**« L'université et la recherche s'arrêtent à compter du 5 mars : Toutes et tous en grève ! »**

Tel est le titre de l'appel intersyndical national du 23 février avec comme signataires FO-ESR, Sud recherche ESPST-Solidaires, Sud Education, Solidaires Etudiant.e.s, Snesup-FSU, Sncp-FSU, Sncs-FSU, Snausb-FSU, CGT-FERC SUP, SNTRS-CGT, CGT-INRA, L'Alternative, UNEF, ANCMSP, Facs et labos en lutte.

Le projet de loi LPPR (loi de programmation pluriannuelle de la recherche) est un projet qui prévoit la généralisation de la recherche sur projet, une précatégorisation de ceux qui font de la recherche, avec des CDI... de six ans (dits « de mission »), attaque les statuts des fonctionnaires travaillant dans la recherche publique (enseignants-chercheurs des universités, chercheurs des établissements publics scientifiques et techniques dont le CNRS) et programme la disparition de ces statuts.

Comme la ministre l'a elle-même annoncé dans une réponse à FO ESR, les discussions à propos de la LPPR se font « dans le cadre de la négociation sur la réforme des retraites ». En effet, les dotations budgétaires annoncées seraient prélevées sur les sommes actuellement dévolues au paiement du salaire continué des fonctionnaires.

**Abandon de la LPPR, retrait de la réforme des retraites !**  
Face à cela, la révolte couve chez les personnels : dans de nombreuses universités en France les collègues se sont réunis en département, laboratoires, UFR, pour prendre position sur l'abandon de la LPPR et le retrait de la réforme des retraites (plus de 650 motions à ce jour).

La FNEC FP-FO apporte son plus total soutien à l'appel à la grève reconductible à partir du 5 mars, pour l'abandon du projet LPPR et pour le retrait de la réforme des retraites, et appelle tous ses syndicats à soutenir la mobilisation des camarades dans les universités et la recherche.

Elle appelle tous les personnels à se réunir en AG dans leurs établissements, laboratoires, départements, UFR ou services pour décider de la grève jusqu'à l'abandon de la LPPR et jusqu'au retrait de la réforme des retraites et à mandater des délégués pour la coordination nationale des Facs et labos en lutte des 6 et 7 mars.

Le 25/02/20

**FNEC FP FO**

**15ème anniversaire de la loi « Montchamp » : la FNEC FP-FO dresse un bilan catastrophique de l'inclusion scolaire systématique**

Mardi 11 février, le président Macron a présidé, en grande pompe, la « Conférence nationale du handicap » quinze ans après la loi « Montchamp ».

En ce qui concerne l'Education Nationale, le bilan est catastrophique. Plus de 340 000 enfants ont été scolarisés en milieu ordinaire en 2019 pour 43 041 emplois d'accompagnement, soit, en moyenne, 8 enfants en situation de handicap par accompagnant. Ce sont des milliers d'enfants privés de l'accompagnement dont ils ont besoin. Ce sont des lenteurs insupportables pour les familles, les élèves et les personnels dans les procédures de la MDPH. Ce sont des centaines d'enfants avec des orientations dans des structures spécialisées (ITEP, IME, Hôpitaux de jour...) non honorées du fait de la fermeture des instituts et du manque de places.

M. Macron propose la réouverture de 1 000 places en structures spécialisées. Ce n'est pourtant pas ce que vise la loi Blanquer, à savoir 80% des élèves d'ITEP et IME en classe ordinaire.

1 500 enfants sont aujourd'hui obligés de migrer en Belgique pour trouver une place dans une structure spécialisée.

L'annonce du Président arrive bien tardivement dans une situation dramatique que la FNEC FP-FO n'a cessé de signaler. Elle a au moins le mérite de reconnaître comme un aveu : des structures spécialisées adaptées au type et au degré de handicap sont nécessaires. On ne peut se cacher derrière le dogme de l'inclusion systématique. La FNEC FP-FO demande le rétablissement et le maintien de toutes les structures spécialisées.

**Les AESH, grands oubliés de la Conférence nationale du handicap :**

Seul un ministre annonce, secrétaire d'Etat au Handicap, « les accompagnants ne sont pas en contrat aidés mais en contrat Education Nationale » ! Mme Cluzel parle d'un contrat qui implique une rémunération mensuelle de 720€. Les AESH sont, le plus souvent, à temps incomplet, en charge de plusieurs élèves sans formation adaptée dans le cadre des PIAL de la loi Blanquer. Pour faire face financièrement, ils doivent multiplier les contrats et les employeurs. Les AESH ont dû se battre, accompagnés par FO, pour percevoir leur salaire non-perçu pendant les premières semaines de l'année scolaire. Ce sont des conditions de travail et de vie intolérables qui poussent beaucoup d'entre eux, dont les personnels en CDI à la démission.

Est-ce cela le contrat Education nationale vanté par Mme Cluzel ?



**SYNDICALISATION 2020**

**Bulletin d'adhésion 2020 de solidarité à télécharger >>ICI<<**

Dans ce nouveau bulletin d'adhésion 2020, vous avez la possibilité de payer une cotisation majorée avec une ligne optionnelle intitulée « soutien caisse de grève ». Vous pouvez alors majorer votre cotisation de la somme qui vous convient. La somme globale (cotisation de base + majoration + soutien caisse de grève) **donnera lieu à l'établissement d'un reçu fiscal qui ouvre droit à 66% de réduction ou de crédit d'impôt**

Votre « don » servira ainsi à alimenter la caisse de grève qui sera reversée aux adhérents du SNUDI FO 13 qui en font la demande après le 4ème jour de grève à compter du 5 décembre jusqu'à la fin du conflit actuel.

**Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.**



Un renseignement ? Une question ?  
**Contactez-nous !**



Rejoignez-nous sur Facebook  
**Snudi FO Treize**